

Cours N°11 : Attitudes et représentations

Introduction :

Les attitudes et les représentations en sociolinguistique jouent un rôle fondamental dans la manière dont les individus perçoivent, utilisent et évaluent les langues et les variétés linguistiques. Ces attitudes peuvent influencer les interactions interpersonnelles, les choix linguistiques et même les politiques linguistiques au niveau sociétal.

1. Linguistique et représentations

La notion de *représentation*, empruntée aux sciences sociales, est aujourd'hui de plus en plus présente dans le champ des études portant sur les langues. Les représentations que les locuteurs se font des langues, de leurs normes, de leurs caractéristiques ou de leurs statuts au regard d'autres langues, influencent les procédures et les stratégies qu'ils développent et mettent en œuvre pour les apprendre et les utiliser.

2. Représentation : une notion carrefour

L'un des reproches que l'on peut faire aux définitions de la langue qui la ramènent à un instrument de communication est qu'elles risquent de laisser croire à un rapport neutre entre le locuteur et sa langue. Un instrument, on l'utilise lorsqu'on en a besoin, on le remet ensuite. Or les rapports que nous avons à nos langues et à celles des autres ne sont pas tout à fait de ce type. Il existe, en effet, tout un ensemble d'attitudes, de représentations et de sentiments des locuteurs face aux langues, ces attitudes et représentations linguistiques ont une influence sur le comportement linguistique.

La notion de représentation est aujourd'hui de plus en plus présente dans le champ des études portant sur les langues, leur appropriation et leur transmission. Les représentations que les locuteurs se font des langues, de leurs normes, de leurs caractéristiques, ou de leurs statuts au regard d'autres langues, influencent les procédures et les stratégies qu'ils développent et mettent en œuvre pour les apprendre et les utiliser.

Dans un premier lieu, Le concept de *représentation* est apparu avec le sociologue E. DURKHEIM (1985) qui distingue les représentations collectives (partagées, stables, contraignantes) des représentations individuelles (variables). Ces représentations collectives reconstruisent la réalité : elles sont organisées, homogènes, communes, préservent le lien social et préparent à l'action. Elles sont définies comme ayant une double fonction « *d'une part celle de permettre aux individus de structurer leur action dans le monde social, d'autre part celle de leur permettre de communiquer, en les dotant d'un code commun* » (MOSCOVICI S., cité par MONDADA L. 1998, P.128).

La notion de représentation en linguistique se rend compte de la fonction référentielle du discours et de ses conséquences théoriques. Les relations sociales sont instaurées par les interlocuteurs au moyen de ressources linguistiques. La langue ne se considère pas comme système mais comme action sociale. Il est essentiel de saisir leurs processus d'émergence, leurs modes d'organisation et de fonctionnement en contexte.

L'analyse se focalise sur des situations sociales où les locuteurs se livrent à des activités descriptives, orientées vers le contexte, sur les finalités pratiques.

Le rapport des locuteurs Algériens à la langue française nous ouvre la porte d'étude des représentations, étudier le statut des locuteurs à l'intérieur du système linguistique français, voir comment se forge l'identité linguistique de l'Algérien, une identité à mi-chemin entre un arabe algérien évolué et enrichi par l'introduction de nombre de mots nouveaux et une langue française réappropriée et réadaptée à un environnement et à un espace social. De ce fait, l'étude de l'imaginaire linguistique, les représentations, la politique linguistique nous explique cette appropriation du français par les locuteurs algériens.

2.1. Attitudes et opinions

Les deux notions, celle de représentation et celle d'attitude, toutes deux empruntées à la psychologie sociale, présentent de nombreux points de rencontre et sont parfois utilisées l'une à la place de l'autre, des auteurs préfèrent les distinguer, l'attitude est généralement définie comme une disposition à réagir de manière favorable ou non à une classe d'objet.

Les informations dont dispose un individu sur un objet particulier, constituent ainsi un stock de croyances, ces croyances peuvent être motivées par des informations objectives, comme elles peuvent s'appuyer sur des préjugés ou des stéréotypes. Les opinions sont définies par ROUQUETTE et RATEAU comme suit « *les opinions dépendent d'une instance qui se situe plus en amont, une instance organisatrice si l'on veut, qui règle l'articulation de l'individuel et du collectif et génère le passage du point de vue général sur un thème ou une famille de thèmes à son application au cas particulier* » (ROUQUETTE M.L., RATEAU P., 1998, p.22)

L'étude sociolinguistique des représentations en matière de langue et de langage doit, donc, tout en s'appuyant sur celle des attitudes et sur les méthodes d'enquêtes correspondantes, se donner un objectif complémentaire, plus centré sur l'analyse des formes et des contenus des pratiques des interlocuteurs.

2.2. Les stéréotypes

Un stéréotype est une forme socialement marquée et notoirement étiquetée par les locuteurs d'une communauté linguistique ou par des gens de l'extérieur. Il est souvent confondu avec les représentations, ainsi, « *le stéréotype est bien une représentation qui a mal tourné, ou qui a trop*

bien tourné, victime, à n'en pas douter à la suite d'un usage immodéré dû à une grande notoriété, d'un processus de figement inhérent, cependant à la nature de la représentation, dont la pertinence pratique en discours est tributaire de son fonctionnement simplificateur et donc univoque et à une stabilité de contenu rassurante pour les membres du groupe/ de la communauté concerné(e) » (BOYER H., 2003, p.15)

Ce type de variable représente un intérêt particulier, non seulement en raison de sa grande visibilité, mais aussi parce que cette appropriation par la conscience sociale en influence parfois de façon définitive le sort, si le stéréotype est évalué de façon positive, il peut être rapidement adopté par la communauté linguistique entière, mais s'il est évalué négativement, le changement en cours soit tout simplement renversé.

On considère généralement que le *stéréotype* constitue une forme spécifique de verbalisation d'attitudes, caractérisé par l'accord des membres d'un même groupe autour de certains traits, qui sont adoptés comme valides et discriminants pour décrire un autre. Le stéréotype affiche ainsi les perceptions identitaires et la cohésion des groupes, l'important n'est ainsi pas de décider si le stéréotype est vrai, mais de savoir le reconnaître comme tel, et de reconnaître sa validité pour un groupe donné, dans la manière dont il affecte les relations entre les groupes, par exemple, l'apprentissage des langues pratiquées par ces groupes.

Les stéréotypes identifient des images stables et décontextualisées, schématiques et raccourcies, qui fonctionnent dans la mémoire commune, et auxquelles adhèrent certains groupes. Le degré d'adhésion et de validité que leur portent certains groupes de locuteurs peut être lié à des conduites, à des comportements linguistiques et à des comportements d'apprentissage.

Le stéréotype, en tant qu'expression de la personnalité collective, est transmis à l'individu par le milieu social, il organise l'identification / inclusion de l'individu à une communauté, une collectivité de valeurs communes tout en effectuant l'exclusion de l'autre.

2.3. L'imaginaire linguistique

Mener une étude sociolinguistique concernant les représentations des locuteurs vis-à-vis de leur(s) langue(s) maternelle(s) ou celles dites "secondes", nous fait penser à la relation qui unit ce sujet parlant à la langue (la sienne et celle d'autrui), le concept d'imaginaire linguistique étudie ce rapport compliqué. Ce concept apparaît vers 1975 lors des analyses des enquêtes menées pour la thèse de doctorat d'Etat (sous la direction d'ANDRÉ MARTINET) sur la phonologie du français contemporain et sa dynamique dans un français régional, à étudier surtout le rapport des locuteurs à la langue, la leur en particulier, et celle des autres locuteurs. L'imaginaire linguistique est défini comme le rapport du sujet à la langue, repérable par ses commentaires évaluatifs sur les usages ou les langues.

Le terme *imaginaire* a alors été préféré à celui d'attitude ou de représentation étant donné leur polysémie et en particulier celle de *représentation* qui « ... permettait en sociolinguistique de fédérer diverses remarques concernant les sentiments linguistiques des sujets, leur valorisation des formes dites de prestige ou leur dévalorisation de leur parler voire leur culpabilité linguistique et bientôt leur insécurité linguistique » (HOUDEBINE - GRAVAUD A.M., 2002, p. 11).

D'où la notion avancée d'imaginaire pour prendre en compte ce rapport du sujet à la langue, la sienne et celle de la communauté qui l'intègre comme sujet parlant, sujet social où dans laquelle il désire être intégré, par laquelle il désire être identifié.

Les analyses des attitudes subjectives s'approfondissant, se complexifiant et se développant en contact avec l'extension des descriptions sociolinguistiques, cette notion d'imaginaire linguistique, proposée pour prendre en compte ce rapport (ou ces représentations) des sujets parlants à la langue, s'est vue approfondie et développée jusqu'à devenir un concept relativement stabilisé qui a permis de décrire les attitudes des sujets parlants en les précisant par la construction de catégorisations.

Pour BOYER H. (2003), il considère que l'ensemble des représentations constituent un imaginaire communautaire ou ethno socioculturel, « *L'imaginaire en question, nourri des contenus d'imaginaires individuels et influant fortement sur eux [...] renferme les paradigmes de base d'une situation culturelle donnée- en ce qu'ils peuvent avoir de commun et de différent d'une culture à l'autre- imaginés par consensus au sein de groupes humains et normant les détails des contenus des démarches cognitives tant que les rapports de ces dernières ne finissant pas par entraîner une modification de ces paradigmes* ».

Conclusion

Les représentations doivent être prises en considération dans les politiques linguistiques, les sociolinguistes ont mené de nombreux travaux sur les attitudes et les représentations des sujets vis-à-vis des langues, de leur nature, de leur statut ou de leurs usages, ces représentations constituent un élément structurant du processus d'appropriation langagière. Les représentations sur la langue maternelle, sur la langue étrangère et sur leurs différences sont liées à certaines stratégies chez les locuteurs.

Bibliographie :

- BOYER H., *De l'autre côté du discours. Recherche sur le fonctionnement des représentations communautaires*, L'Harmattan, France, 2003.
- HOUDEBINE - GRAVAUD A.M., *L'imaginaire linguistique*, L'Harmattan, France, 2002.

- ROUQUETTE M.L., RATEAU P., *Introduction à l'étude des représentations sociales*, PUG, Grenoble, 1998
- HOUDEBINE - GRAVAUD A.M., *L'imaginaire linguistique*, L'Harmattan, France, 2002.
- MONDADA L., *Cahiers de praxématique*, Presses Universitaire, Montpellier, 1998.